



Mercredi 25 octobre 2023

Assises des quartiers : dialogue pour la jeunesse

Lors du conseil municipal du 5 juillet 2023, le Maire a officiellement annoncé la mise en place des Assises des quartiers en réponse aux violences urbaines survenues à la fin du mois de juin. La démarche vise à lancer une discussion avec tous les acteurs des quartiers pour recenser collectivement les besoins de la jeunesse, et pour co-construire des réponses aux besoins des quartiers du Perrier et de Romagny en particulier.

Une démarche de co-construction pour la jeunesse

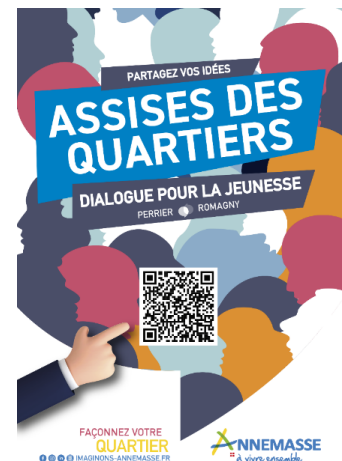
La Ville a fait le choix de focaliser cette démarche sur la jeunesse afin de fédérer les acteurs des quartiers autour d'une nouvelle dynamique d'action et de répondre aux besoins et difficultés observés chez le public jeune. L'enjeu est d'entamer une **réflexion collaborative et co-construite** avec tous les acteurs des quartiers du Perrier et de Romagny : habitants, services de la Ville, élus, partenaires institutionnels et associatifs, bailleurs, etc. Ces réflexions aborderont inévitablement la nouvelle Maison Nelson Mandela.

Une approche participative en 3 étapes

La Ville a élaboré une **méthodologie participative axée autour de 3 étapes distinctes**, toutes planifiées d'ici la fin de l'année 2023.

1. OCTOBRE : PRÉPARATION DE LA DÉMARCHE

La démarche débute par une première **phase préparatoire** pendant ce mois d'octobre pour constituer le cadre d'intervention et les outils dédiés et se familiariser avec les quartiers retenus. De nombreux partenaires (associatifs, institutionnels, etc.) ont été rencontrés dans ce cadre, pour récolter la parole des différents acteurs des quartiers.



CONTACT

MELISSA ROLDAN

Chargée de communication

04 50 95 07 00 - Poste 3094

melissa.roldan@annemasse.fr

2. NOVEMBRE : TEMPS DE CONCERTATION

Le mois de novembre sera ensuite dédié à une **phase de réflexion et de dialogue** avec les acteurs et les habitants des quartiers.

Cette étape a pour but de faire émerger une parole des habitants et une expertise d'usage de la part des professionnels qui les accompagnent au quotidien. Différents temps de concertation sont prévus, en passant par des formats originaux et proactifs.

Du **13 au 23 novembre**, les agents des services de la Ville, les élus et les partenaires du terrain seront présents dans les deux quartiers pour recueillir la parole de chacun quant aux besoins et difficultés de la jeunesse.

3. DÉCEMBRE : ATELIERS

La démarche s'achève en décembre, avec comme point culminant **la journée d'ateliers de co-construction des Assises des quartiers le 6 décembre**.

Cette journée se tiendra dans des lieux du quotidien, au plus proche des habitants, et sera constituée d'ateliers courts et dynamiques, de manière à produire un contenu concret, notamment un Appel des quartiers annemassiens co-rédigé par l'ensemble des parties prenantes, et une analyse différenciée des besoins exprimés par quartier. Le devenir de la Maison Nelson Mandela est un volet majeur de cette démarche, et sera directement abordé dans le cadre des ateliers menés au Perrier.

Pour clôturer la démarche et amorcer une nouvelle dynamique de travail, **une restitution des Assises des quartiers est prévue le 13 décembre après-midi**.

Depuis le mois de septembre et afin de garantir un espace de parole et d'échange à tous ceux qui le souhaitent, la Ville est accompagnée par Nalisse, cabinet d'études spécialisé dans la concertation et participation citoyenne, retenu suite à une consultation lancée à la fin du mois de juillet.



Retrouvez les différentes phases des Assises des quartiers sur la plateforme imaginons-annemasse.fr